

# INSCRIPTIONS CP

Chers parents,

Votre enfant sera scolarisé à l'école élémentaire de Lauris à compter de la rentrée de septembre 2022.

**Les inscriptions seront ouvertes à partir de mars 2022.**

L'inscription de votre enfant à l'école élémentaire se fait **en deux étapes :**

## **1) Inscription auprès de la commune (dès à présent) :**

**Vous devez remplir :** fiche de renseignements, fiche sanitaire, fiche d'autorisations

(ces documents vous ont été envoyés par mail et sont téléchargeables sur le site de la mairie (<https://www.lauris.fr/fr/les-ecoles>)).

Pour que votre inscription puisse être validée vous devrez fournir les pièces suivantes :

- livret de famille (pages enfant et parents)
- carnet de santé (page des vaccins obligatoires)
- justificatif de domicile.

Vous pourrez ensuite retourner votre dossier à la mairie ou par mail à l'adresse suivante : [enfance-jeunesse@lauris.fr](mailto:enfance-jeunesse@lauris.fr)

Une fois votre dossier validé, il me sera transmis.

## **2) Admission à l'école :**

Afin de pouvoir procéder à l'admission de votre enfant, **vous pourrez prendre rdv via le lien suivant :**

<https://doodle.com/meeting/participate/id/BeXpoQve>

Veillez à bien préciser le nom de votre enfant et votre adresse mail.

Chaque rdv durera 15 minutes environ.

Les journées d'inscriptions sont le vendredi 25 mars, vendredi 1 er Avril et vendredi 8 Avril, de 8h45 à 11h30 puis de 13h45 à 16h30.

Ce rendez-vous nous permettra d'échanger au sujet de cette future rentrée et de votre enfant.

A l'issue du rdv, votre enfant sera inscrit à l'école élémentaire pour la prochaine rentrée.

Cordialement.

C. Blasco-Cuenca

Directrice Ecole Elémentaire les Aires

Lauris